

COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL « SENTIERS DE RANDONNEE » 22-05-2020

Présents : Bart, Jeannette, Alain, Ignatius
un apport téléphonique a été fourni par Jean-Max

Rapporteur : Ignatius

Interrogation préalable : Est-ce que l'information concernant cette réunion a été suffisante ? Est-ce que les habitants ont le réflexe de regarder le site de la commune pour accéder à l'information ?

Une affichette a bien été posée sur le tableau d'affichage mais est-ce qu'elle a été vue avant sa disparition ?

But du groupe de travail : 1) Commencer une réflexion au sujet de la circulation sur les sentiers (on constate déjà une nette reprise de la fréquentation depuis le « déconfinement », tandis que certains sentiers ne sont pas entièrement en état).

2) Proposer des solutions au Conseil Municipal.

Sentier d'Emilie :

Suite aux ravages occasionnés par la tempête Gloria en janvier, puis de nouveau par des fortes pluies en avril , le chemin a été partiellement emporté et n'est plus praticable en véhicule (donc pas non plus par les véhicules de secours et d'incendie!!) sur la partie qui va du pont proche de la « Découverte » jusqu'au bas du sentier de Carbodell.

Le **statut** du sentier est celui de « **chemin communal public** », ce qui signifie que la commune a **une obligation d'entretien**, mais aussi que des **subventions** peuvent être attribués par l'Etat. L'un des problèmes qui se pose dans ce dossier c'est que l'obtention de cette aide de l'Etat est conditionnée à une **remise en état « à l'identique »**, ce qui paraît problématique puisque cet état initial pourrait amener des **dégradations liées aux crues à l'infini....**

Des arbres et des rochers ont constitués des **embâcles** dans le lit de la rivière, favorisant le débordement. Ce qui pose aussi le problème de l'entretien de la rivière et de la ripisylve. Certains arbres seront à couper, d'autres à sauvegarder, puisque certains sont remarquables mais aussi parce que les racines contribuent à consolider les berges.

Le comblement des trous dans le chemin ravagé nécessitent des pierres, de la matière... une petite partie des 350 à 400 tonnes estimées nécessaires a été récupéré auprès du département mais tout le reste serait à prélever au plus près, soit en bas du sentier de Carbodell, pour éviter des coûts, notamment de transport, importants.

Or, l'endroit où doit être prélevé cette matière fait partie des terrains de l'AFP , et est donc parfois paturé. En outre, il présente un intérêt au niveau de la biodiversité : c'est une prairie mésophile sur calcaire favorisant la présence d'une flore et de pollinisateurs spécifiques. Par conséquent, il convient de perturber le moins possible ce milieu.

Sous réserve d'obtenir des financements conséquents, des travaux de réfection de cette portion du chemin ne pourront débuter avant octobre. Coût : 23.000 euros pour l'option la moins onéreuse.

Sentier de Carbodell : Dans la partie haute un éboulement rend **le passage difficile**. Un mur en pierre sèche s'est éboulé sur environ 9 mètres. Il devait faire un peu plus de deux mètres de haut. L'éboulement pourrait avoir été favorisé par le déversement durable d'un trop plein d'eau d'arrosage dans un ravin présentant différents obstacles compromettant son écoulement.

Solutions envisagées : - faciliter l'écoulement de cette eau

- déviation du chemin par la terrasse d'en dessous, ce qui nécessite un chantier de débroussaillage
- mise en place d'une passerelle
- reconstruction en pierre sèche, solution qui s'intégrerait sans doute le mieux dans notre paysage mais qui coûte cher, aussi, il faut

vérifier si des aides sont possibles dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), le PNRPC, Communauté de Communes ? Faisabilité à moyen ou long terme ?

Solution provisoire : En attendant toutes ces précisions il est possible de faciliter provisoirement le passage en excavant quelques marches et en plaçant deux bouts de corde. (attention : cette proposition a émergé **après** la réunion!)

Sentier de la Goutte d'Eau : En partie envahi par les ronces, il n'a pas fait l'objet de propositions précises.

Limitation de la circulation automobile sur le sentier d'Emilie :

Après avoir fait le point sur l'état des sentiers la proposition de **limiter** par la suite, concomitant à la réparation de la bande de roulement, **la circulation** sur, et **le stationnement** de véhicules le long, du sentier d'Emilie, a été examiné.

Il faudrait arriver à une limitation du nombre de véhicules circulant sur ce sentier. Ceci pour des raisons environnementales évidentes, mais aussi pour des raisons financières liées à l'entretien de la piste. En effet, des véhicules qui montent à partir de Betllans patinent dans la montée, dégradent les passages d'eau et amènent une fréquentation de la piste trop facile et, à nos yeux, pas souhaitable.

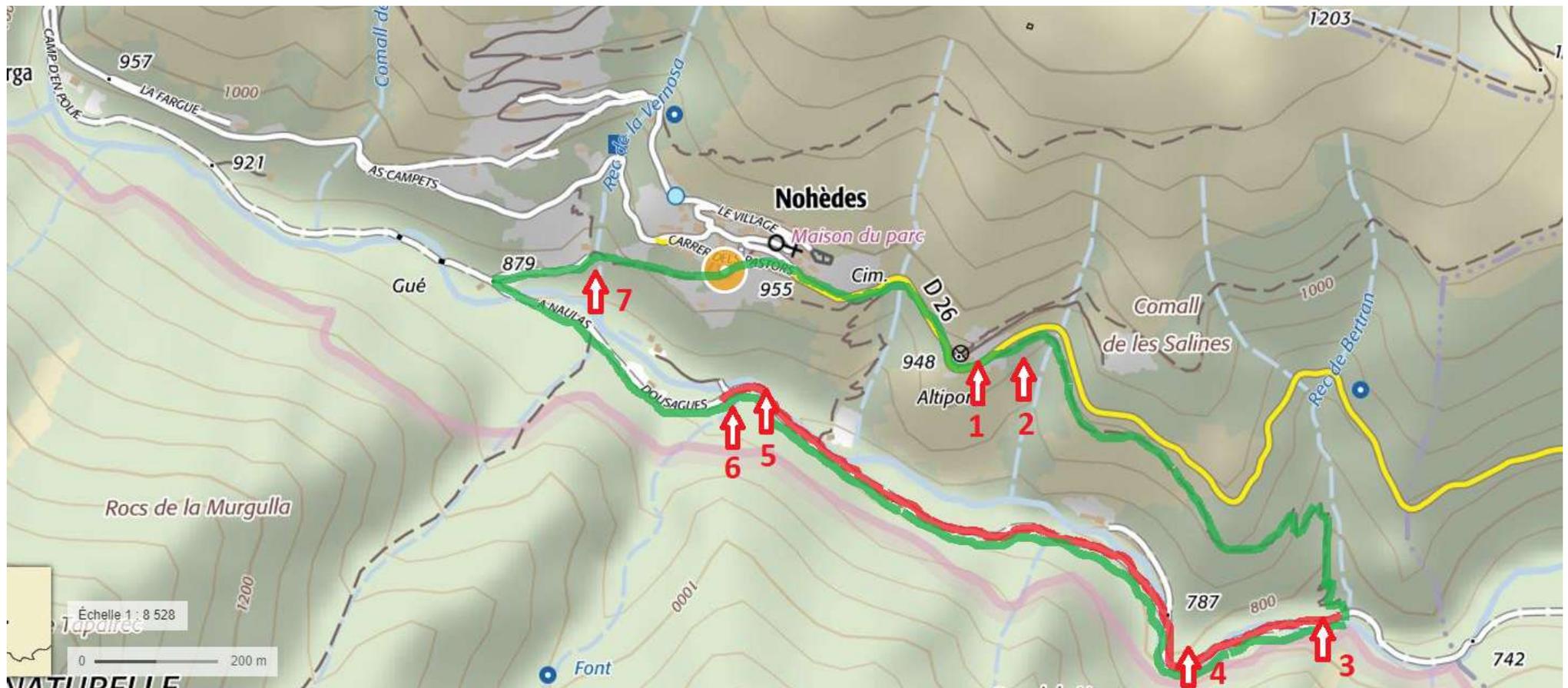
Il est proposé de mettre en **sens unique** la circulation sur la piste, **sauf pour les riverains**.

C'est ainsi que les visiteurs monteraient jusqu'aux Salines, y seraient invités à garer leur véhicule et, en mettant en valeur la possibilité de faire une balade pédestre familiale, de descendre à pied le sentier de Carbodell, remontant ensuite le sentier d'Emilie jusqu'au chemin qui passe à côté de chez Jacky Pierson et qui aboutit à côté de la mairie pour le retour. Certains endroits remarquables de la rivière pourraient être valorisés facilement, par exemple des cascades, ainsi que certains arbres, en dégagant un peu les broussailles qui masquent la perspective.

Il serait toujours possible de descendre le long de la rivière en voiture mais le stationnement serait limité à deux emplacements : » la carrière », après la maison de Jean-Jacques Boeuf, et le bas du sentier de Carbodell où serait extrait la matière pour refaire la piste. Cette hypothèse nécessite aussi la coopération avec la mairie de Conat qui gère le dernier bout de la piste, jusqu'à Betllans

Les personnes présentes sont plutôt favorables en l'état actuel à ce projet mais invitent l'ensemble des citoyens à apporter des éléments de réflexion complémentaires :

- ASSISTEZ A UNE PROCHAINE REUNION !
- FAITES CONNAÎTRE VOS REFLEXIONS !



- **1.** Parking visiteurs (mieux indiquer, rendre plus accueillant)
 - **2.** Glissement terrain (nouvelle tracé sentier sur terrasse en dessous) Qui ? Mairie et /ou bénévoles (voir avec CG, PNR pour subvention)
 - **3.** Terre pour réparation piste - transformer le carré vide en parking - préserver un maximum la prairie (prendre plus de terre au 6).
 - **4.** Aménagement air de pique-nique. (voir avec propriétaire)
 - **5.** Valoriser la cascade.
 - **6.** Aménagement parking (+air de pique-nique mais limiter la nuisance pour les riverains)
 - **7.** Nettoyer le débordement du ravin (voir avec le propriétaire pour le tracé)
-
- **trace verte** : proposition sentier de randonnée familiale.
 - **trace rouge** : proposition de limiter la circulation. (interdiction de stationner en dehors 3 et 6, circulation en sens unique pour les non-riverains à la descente)